

Conseillers en exercice : 29

Présents : 29 Absents : 0 Pouvoirs : 0 Votants : 29 CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

SÉANCE DU 29 AVRIL 2014

constaté à l'ouverture de la séance

Convoqués le 23 avril 2014

Le 29 avril 2014 à 20 heures et 35 minutes, le Conseil municipal de la ville de Gretz-Armainvilliers, s'est réuni en mairie.

Étaient présents :

Mmes - MM. GARCIA Jean-Paul, Maire, MONGIN Claude, adjoint au Maire, SPRUTTA-BOURGES Nathalie, adjoint au Maire, GIOVANNONI Patrick, adjoint au Maire, BADOZ-GRIFFOND Yvonne, adjoint au Maire, BOURDEILLE Christian, adjoint au Maire, LENOIR Isabelle, adjoint au Maire, SEVESTE Arnaud, adjoint au Maire, MASSON Isabelle, adjoint au Maire, USSEGLIO-VIRETTA Guy, RENAUDET Denis, ZUCCOLO Isabelle, BOURUMEAU Christophe, SIEVERT-PÉRÉ Guy Christian, MATHÉROT Olivier, VACHER Gérard, CHOULET Gérard, PORTE Dominique, BENOIT Dominique, DEVAUCHELLE Marie-Paule, LANNERÉE Véronique, ARBON Sandrine, DANSOU Viviane, GIUDICELLI Sandrine, LEROY Virginie, BORDERIEUX Patricia, GANDARD François, JULIEN Virginie, MOISSET Christian.

Après avoir constaté que le quorum était atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil municipal désigne à l'unanimité, Mme Yvonne Badoz-Griffond, secrétaire de séance, en application de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

i - Remplacement de consolliers municipaux démissionnaires

Conformément aux dispositions de l'article L270 du Code éléctoral et suite aux démissions ou renoncement de Madame Esther Bazaugour (liste Union Gretzoise), Monsieur Olivier Kedinger (liste Changeons Gretz), Monsieur Yves Terrenoire (liste Changeons Gretz), Madame Valérie Silva ((liste Changeons Gretz), ont été installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux : Madame Isabelle Masson (liste Union Gretzoise) et Monsieur François Gandard (liste Changeons Gretz).

II – Precès verbal de la séance Conseil municipal du 29 mars 2014

Le Conseil municipal a adopté, à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil municipal du 29 mars 2014.

III – Élection d'un 8° adjoint au maire

Conformément à l'article L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération n°21.2014 du Conseil municipal du 29 mars 2014, le Conseil municipal, après avoir procédé à la constitution du bureau de vote en désignant Madame Leroy et Monsieur Vacher en tant qu'assesseurs et après avoir reçu la candidature de Madame Isabelle Masson a procédé à l'élection d'un 8° adjoint au Maire :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29 A déduire (bulletins blancs ou nuls) : 5

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 24

Majorité absolue : 13

Ont obtenu:

Madame Isabelle MASSON: 24 voix

Madame Isabelle Masson ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 8° adjointe au maire et immédiatement installée.

IV - Compte-rendu des décisions du Maire

En vertu des disposition de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal a pris acte des décisions suivantes :

Décision n° 2014-08 : Contrat d'une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2016, avec la Société GILCAM d'Aulnay-sous-Bois concernant l'entretien, la fourniture de sel régénérant des 2 adoucisseurs d'eau situés au sein du Château du Val des Dames (Chemin du Val des Dames) et au sein de la Restauration scolaire (avenue Georges Travers) à Gretz-Armainvilliers. Le montant annuel de la première année s'élève à 3 500 € HT - Décision n° 2014-09 : Contrat d'une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2016, avec la Société Hottes Clean Sarl concernant le dégraissage des systèmes d'extraction de fumées grasses de la Restauration scolaire à Gretz-Armainvilliers. Le montant annuel de la première année s'élève à 3 114,42 € HT - Décision n° 2014-10 :Contrat d'une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2016, avec la Société Hottes Clean Sarl concernant l'entretien des systèmes de ventilation (VMC) / climatisation des bâtiments communaux. Le montant annuel de la première année s'élève à 2 874,70 € HT - Décision n° 2014-11: Accepte l'offre de la Société Hottes Clean Sarl concernant le contrat d'hygiènisation des réseaux de traitement d'air de l'Accueil de Loisirs et de la Restauration scolaire de la ville de Gretz-Armainvilliers. Contrat d'une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2016. Le montant annuel de la première année s'élève à 2 106,64 € HT - **Décision n° 2014-12:** Accepte l'offre de la Société Climex située à Champigny S/Marne, concernant la maintenance préventive des extincteurs, des RIA (Robinet d'Incendie Armés) et des Systèmes de Désenfumage au sein des bâtiments communaux de la ville de Gretz-Armainvilliers. Contrat d'une durée de 3 ans, soit jusqu'au 28 février 2016. Le montant annuel de la première année s'élève à 2 843,60 €

V -- Bélégation d'attributions du Consoil municipal au Maire

Par décision du Conseil municipal, adoptée *par 25 voix pour et 4 voix contre*, Monsieur le Maire a été chargé, pour la durée du mandat, et par délégation du Conseil municipal :

De procéder, dans la limite de 1 000 000 (1 million) d'euros, à la réalisation des emprunts souscrits à taux fixe destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts - De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des accords-cadres et des marchés publics ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget - De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans - De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes -De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux - De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières - D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges - de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros - De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts - De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes - De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement - De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme - D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, dans la limite d'une dépense de 300 000 euros - D'intenter au nom de la commune les actions en justice, tant pour les décisions d'agir en justice au nom de la commune que pour les décisions de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, et ce y compris pour les décisions de désistement. Cette délégation générale concerne tous les domaines sans restriction, devant toutes les juridictions (administratives, civiles et pénales, y compris pour se constituer partie civile) et tous les degrés de l'instance (référé, première instance, appel, cassation) - De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de la franchise prévue au contrat d'assurance souscrit par la commune - De donner, en application de l'article L. 324-1 du Code de l'Urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local - De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du Code de l'Urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux - De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 150 000 euros - D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du Code de l'Urbanisme - D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

VI – Commission d'appel d'effres et de jurys de concours : constitution

Conformément à l'article 22 du Code des marchés publics, le Conseil municipal a procédé à l'élection des membres titulaires et des membres suppléants de la commission d'appel d'offres et de jury de concours (scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste).

Élection des délégués titulaires (vote à main levée décidé à l'unanimité) :

Étaient candidats :	
• liste « Union Gretzoise » :	Gérard Choulet - Guy Usséglio-Viretta - Nathalie Sprutta-Bourges - Claude Mongin Denis Renaudet
• liste « Changeons Gretz » :	Christian Moisset – François Gandard
Ont obtenu :	
• liste « Union Gretzoise » :	25 voix

• liste « Changeons Gretz » :	4 voix
Ont été élus :	Gérard Choulet - Guy Usséglio-Viretta - Nathalie Sprutta-Bourges - Claude Mongin Christian Moisset

Élection des délégués suppléants (vote au scrutin secret - Assesseurs désignés Mme Leroy et M. Vacher) :

Étaient candidats :	
• liste « Union Gretzoise » :	Denis Renaudet – Dominique Benoit – Dominique Porte – Gérard Vacher Yvonne Badoz-Griffond
• liste « Changeons Gretz » :	François Gandard

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
A déduire (bulletins blancs ou nuls)	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	29

Ont obtenu :	
• liste « Union Gretzoise » :	25 voix
• liste « Changeons Gretz » :	4 voix
Ont été élus :	Denis Renaudet – Dominique Benoit – Dominique Porte – Gérard Vacher François Gandard

VII - Centre communal d'action sociale : détermination du nombre des membres du conseil d'administration et élection des représentants du Conseil municipal

Le Conseil municipal a décidé, à *l'unanimité*, de fixer à 12 le nombre de membres du Conseil d'administration (6 membres élus par le Conseil municipal et 6 membres nommés par le Maire) puis a procédé à l'élection des membres représentants le conseil municipal (scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste – vote à bulletin secret - Assesseurs désignés Mme Leroy et M. Vacher).

Étaient candidats :	
• liste « Union Gretzoise » :	Yvonne Badoz-Griffond – Sandrine Arbon – Isabelle Lenoir – Dominique Porte – Marie-Paule Devauchelle – Arnaud Seveste
• liste « Changeons Gretz » :	Patricia Borderieux

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
A déduire (bulletins blancs ou nuls)	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	29

Ont obtenu :	
• liste « Union Gretzoise » :	25 voix
• liste « Changeons Gretz » :	4 voix
Ont été élus :	Yvonne Badoz-Griffond – Sandrine Arbon – Isabelle Lenoir – Dominique Porte – Marie-Paule Devauchelle – Patricia Borderieux.

VIII – Commission communale des impôts directs : établissement de la liste des membres à proposer au directeur départemental des finances publiques

Le Conseil municipal a arrêté, à l'unanimité, la liste des membres de la Commission communale des impôts directs à proposer au directeur départemental des finances publiques qui s'établit comme suit :

Commissaires titulaires : Nathalie Sprutta-Bourges - Guy Usséglio-Viretta - Yvonne Badoz-Griffond Yvonne - Dominique Benoit - Denis Renaudet - Patrick Giovannoni - Sandrine Arbon - Christian Moisset André Daudé - Stanislawa Morin - André Carme - Annie Trangosi - Jacques Porte - Christian Santerre Alain Vanneville - Patrick Menguy

Commissaires suppléants: Dominique Porte - Christophe Bourumeau - Claude Mongin - Gérard Vacher Viviane Dansou - Arnaud Seveste - Véronique Lannérée - François Gandard - Christian Choulet Nadine Bénard - Monsieur Philippe Dessolle - Frédéric Boursiez - Michel Fassier - Monsieur Thierry Aniès Lucien Bedu - Marie-Thérèse Rossetto.

IX – Commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées : création et composition

Le Conseil municipal a arrêté comme suit, à *l'unanimité*, la composition de la commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées : 4 représentants désignés au sein du Conseil municipal, 2 représentants d'usagers concernés par la question de l'accessibilité, 2 représentants des personnes handicapées et a procédé à la désignation des représentants du Conseil municipal (scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste - vote à main levée).

Étaient candidats :	
• liste « Union Gretzoise » :	Olivier Matherot – Guy Usseglio-Viretta – Isabelle Masson – Isabelle Zuccolo
• liste « Changeons Gretz » :	François Gandard
Ont obtenu :	
• liste « Union Gretzoise » :	25 voix
• liste « Changeons Gretz » :	4 voix
Ont été élus :	Olivier Matherot – Guy Usseglio-Viretta – Isabelle Masson – François Gandard

X – Organismes extérieurs : désignation des représentants de la commune

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de procéder à la désignation des représentants de la commune dans le cadre d'un vote à main levée.

Syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie Nombre de sièges à pourvoir : 2 délégués titulaires – 2 délégués suppléants

Élection des délégués titulaires :

Étaient candidats	Résultats des scrutins
Dominique Benoit	25 voix pour - 4 abstentions
Marie-Paule Devauchelle	25 voix pour - 4 abstentions
Ont été élus :	Dominique Benoit - Marie-Paule Devauchelle

Élection des délégués suppléants :

Étaient candidats	Résultats des scrutins
Nathalie Sprutta-Bourges	25 voix pour - 4 abstentions
Isabelle Lenoir	25 voix pour - 4 abstentions
Ont été élus :	Nathalie Sprutta-Bourges – Isabelle Lenoir

Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Tournan-en-Brie Nombre de sièges à pourvoir : 2 délégués titulaires – 2 délégués suppléants

Élection des délégués titulaires :

Étaient candidats	Résultats des scrutins
Guy Usseglio-Viretta	25 voix pour - 4 abstentions
Denis Renaudet	25 voix pour - 4 abstentions
Ont été élus :	Guy Usséglio-Viretta – Denis Renaudet

Élection des délégués suppléants :

Étaient candidates	Résultats des scrutins
Marie-Paule Devauchelle	25 voix pour - 4 abstentions
Dominique Porte	25 voix pour - 4 abstentions
Ont été élues :	Marie-Paule Devauchelle – Dominique Porte

Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien de la Marsange

Nombre de sièges à pourvoir : 2 délégués titulaires – 2 délégués suppléants

Élection des délégués titulaires :

Étaient candidats	Résultats des scrutins
Dominique Benoit	25 voix pour - 4 abstentions
Gérard Choulet	25 voix pour - 4 abstentions
Ont été élus :	Dominique Benoit – Gérard Choulet

Élection des délégués suppléants :

Étaient candidat	Résultat du scrutin
Guy Usséglio-Viretta	25 voix pour - 4 abstentions
Olivier Mathérot	25 voix pour - 4 abstentions
Ont été élus :	Guy Usséglio-Viretta - Olivier Mathérot

Syndicat mixte à vocation multiple de la région de Tournan-en-Brie

Nombre de sièges à pourvoir : 3 délégués titulaires – 3 délégués suppléants

Élection des délégués titulaires :

Étaient candidats	Résultats des scrutins
Jean-Paul Garcia	25 voix pour - 1 voix contre - 3 abstentions
Claude Mongin	25 voix pour - 1 voix contre - 3 abstentions
Isabelle Lenoir	25 voix pour - 4 abstentions
Ont été élus :	Jean-Paul Garcia – Claude Mongin – Isabelle Lenoir

Élection des délégués suppléants :

Étaient candidats	Résultats des scrutins
Isabelle Zuccolo	25 voix pour - 4 abstentions
Guy-Christian Sievert-Péré	25 voix pour - 4 abstentions
Christophe Bourumeau	25 voix pour - 4 abstentions
Ont été élus :	Isabelle Zuccolo - Guy-Christian Sievert-Péré - Christophe Bourumeau

Syndicat intercommunal pour le transport scolaire - Lycée de Roissy-en-Brie

Nombre de sièges à pourvoir : 2 délégués titulaires – 2 délégués suppléants

Élection des délégués titulaires :

Étaient candidats	Résultats des scrutins
Claude Mongin	25 voix pour - 1 voix contre -3 abstentions
Arnaud Seveste	25 voix pour - 4 abstentions
Ont été élus :	Claude Mongin – Arnaud Seveste

Élection des délégués suppléants :

Étaient candidats	Résultats des scrutins
Jean-Paul Garcia	25 voix pour - 1 voix contre - 3 abstentions
Olivier Mathérot	25 voix pour - 4 abstentions
Ont été élus :	Jean-Paul Garcia – Olivier Mathérot

Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des eaux usées de Presles-Tournan-Gretz

Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des eaux usées de Presies-Tournan-Gretz

Nombre de sièges à pourvoir : 3 délégués titulaires – 2 délégués suppléants

Élection des délégués titulaires :

Étaient candidats	Résultats des scrutins
Guy Usséglio-Viretta	25 voix pour - 4 abstentions
Denis Renaudet	25 voix pour - 4 abstentions
Dominique Benoit	25 voix pour - 4 abstentions
Ont été élus :	Guy Usséglio-Viretta - Denis Renaudet - Dominique Benoit

Élection des délégués suppléants :

Étaient candidats	Résultats des scrutins
Gérard Vacher	25 voix pour - 1 voix contre - 3 abstentions
Olivier Mathérot	25 voix pour - 4 abstentions
Ont été élus :	Gérard Vacher – Olivier Mathérot

Syndicat mixte d'assainissement des boues

Nombre de sièges à pourvoir : 3 délégués titulaires – 3 délégués suppléants

Élection des délégués titulaires :

Étaient candidats	Résultats des scrutins	
Guy Usséglio-Viretta	25 voix pour - 1 voix contre - 3 abstentions	
Dominique Benoit	25 voix pour - 4 abstentions	
Denis Renaudet	25 voix pour - 1 voix contre - 3 abstentions	
Ont été élus :	Guy Usséglio-Viretta - Dominique Benoit - Denis Renaudet	

Élection des délégués suppléants :

Étaient candidats	Résultats des scrutins	
Dominique Porte	25 voix pour - 4 abstentions	
Gérard Vacher	25 voix pour - 4 abstentions	
Olivier Mathérot	25 voix pour - 4 abstentions	
Ont été élus :	Dominique Porte – Gérard Vacher - Olivier Mathérot	

Syndicat intercommunal de la crèche familiale Gretz-Tournan

Nombre de sièges à pourvoir : 3 délégués titulaires – 3 délégués suppléants

Élection des délégués titulaires :

Étaient candidats	Résultats des scrutins	
Claude Mongin	25 voix pour - 4 abstentions	
Isabelle Masson	25 voix pour - 4 abstentions	
Carmen Carpentier	25 voix pour - 4 voix contre	
Ont été élus :	Claude Mongin – Isabelle Masson – Carmen Carpentier	

Élection des délégués suppléants :

Étaient candidates	Résultats des scrutins
Yvonne Badoz-Griffond	25 voix pour - 1 voix contre - 3 abstentions
Dominique Porte	25 voix pour - 4 abstentions
Marie-Paule Devauchelle	25 voix pour - 4 abstentions
Ont été élues :	Yvonne Badoz-Griffond - Dominique Porte – Marie-Paule Devauchelle

Syndicat intercommunal de travaux et d'entretien de la Barbançonne

Nombre de sièges à pourvoir : 2 délégués titulaires - 1 délégué suppléant

Élection des délégués titulaires :

Étaient candidates	Résultats des scrutins	
Nathalie Sprutta-Bourges	25 voix pour - 4 abstentions	
Denis Renaudet	25 voix pour – 1 voix contre - 3 abstentions	
Ont été élues :	Nathalie Sprutta-Bourges – Denis Renaudet	

Élection du délégué suppléant :

Était candidat	Résultats du scrutin
Guy-Christian Sievert-Péré	25 voix pour - 4 abstentions
A été élu :	Guy-Christian Sievert-Péré

Syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres

Nombre de sièges à pourvoir : 1 délégué titulaire - 1 délégué suppléant

Élection du délégué titulaire :

Était candidat	Résultats du scrutin
Guy Usséglio-Viretta	25 voix pour - 4 abstentions
A été élu :	GuGuy Usséglio-Viretta

Élection du délégué suppléant :

Était candidat	Résultats du scrutin
Dominique Benoit	25 voix pour - 4 abstentions
A été élu :	DoDominique Benoit

Syndicat de transports intercommunal Gretz-Armainvilliers et Ozoir-la-Ferrière

Nombre de sièges à pourvoir : 3 délégués titulaires – 3 délégués suppléants

Élection des délégués titulaires :

Étaient candidats	Résultats des scrutins
Claude Mongin	25 voix pour - 1 voix contre - 3 abstentions
Olivier Mathérot	25 voix pour - 4 abstentions
Jean-Paul Garcia	25 voix pour - 1 voix contre - 3 abstentions
Ont été élus :	Claude Mongin – Olivier Mathérot – Jean-Paul GArcia

Élection des délégués suppléants :

Étaient candidats	Résultats des scrutins
Gérard Vacher	25 voix pour - 4 abstentions
Sandrine Arbon	25 voix pour - 4 abstentions
Patrick Giovannoni	25 voix pour - 4 abstentions
Ont été élus :	Gérard Vacher – Sandrine Arbon – Patrick Giovannoni

Représentant au Conseil d'administration de l'établissement public de gérontologie de Tournan-en-Brie

Nombre de sièges à pourvoir : 1 représentant titulaire

Était candidate	Résultats du scrutin
Marie-Paule Devauchelle	25 voix pour - 4 abstentions
A été élue :	Marie-Paule Devauchelle

Représentant au Conseil d'administration du collège Hutinel

Nombre de sièges à pourvoir : 1 représentant titulaire - 1 représentant suppléant

Élection du représentant titulaire :

Était candidat	Résultats du scrutin	
Arnaud Seveste	25 voix pour - 4 abstentions	
A été élu :	Arnaud Seveste	

Élection du représentant suppléant :

Était candidat	Résultats du scrutin	
Christophe Bourumeau	25 voix pour - 4 abstentions	
A été élu :	Christophe Bourumeau	

Représentants aux Conseils d'école

Nombre de sièges à pourvoir : 1 représentant titulaire par conseil – 1 représentant suppléant par conseil

École maternelle Victor-Hugo Élection du représentant titulaire :

Était candidate	Résultats du scrutin
Yvonne Badoz-Griffond	25 voix pour - 4 abstentions
SENDER OF THE RESERVE	
A été élue :	Yvonne Badoz-Griffond

Élection du représentant suppléant :

Était candidate	Résultats du scrutin
Isabelle Zuccolo	25 voix pour - 4 abstentions
A été élue :	Isabelle Zuccolo

École élémentaire Victor-Hugo

Élection du représentant titulaire :

Était candidate	Résultats du scrutin
Isabelle Zuccolo	25 voix pour - 4 abstentions
A été élue :	Isabelle Zuccolo

Élection du représentant suppléant :

Était candidate	Résultats du scrutin
Yvonne Badoz-Griffond	25 voix pour - 4 abstentions
Treatment of the second	
A été élue :	Yvonne Badoz-Griffond

École maternelle Georges-Travers

Élection du représentant titulaire :

Était candidate	Résultats du scrutin	
Isabelle Masson	25 voix pour - 4 abstentions	
A été élue :	Isabelle Masson	
A ete eiue :	Isabelle Masson	

Élection du représentant suppléant :

Était candidat	Résultats du scrutin
Christophe Bourumeau	25 voix pour - 4 abstentions
A été élu :	Christophe Bourumeau

École élémentaire Georges-Travers

Élection du représentant titulaire :

Était candidat	Résultats du scrutin
Christophe Bourumeau	25 voix pour - 4 abstentions
A été élu :	Christophe Bourumeau

Élection du représentant suppléant :

Était candidate	Résultats du scrutin
Isabelle Masson	25 voix pour - 4 abstentions
A été élue :	isabelle Masson

École primaire Leclerc

Élection du représentant titulaire :

Résultats du scrutin
25 voix pour - 4 abstentions
Isabelle Lenoir

Élection du représentant suppléant :

Était candidat	Résultats du scrutin
Dominique Benoit	25 voix pour - 4 abstentions
A été élu :	Dominique Benoit

XI – Constitution des commissions municipales facultatives

Le Conseil municipal a arrêté comme suit, à l'unanimité, la liste des commissions municipales facultatives : finances – personnel communal – prévention et sécurité – affaires scolaires, petite enfance et personnes handicapées – transport et déplacements – travaux – urbanisme et plan local d'urbanisme – jeunesse et sports – culture – environnement – fêtes et cérémonies, a fixé, à l'unanimité, à 9 le nombre de membres de chacune de ces commission et a procédé à leur constitution au scrutin de liste à main levée.

Finances

Étaient candidats :		
• liste « Union Gretzoise » :	Nathalie Sprutta-Bourges – Claude Mongin – Viviane Dansou – Marie-Paule Devauchelle Denis Renaudet – Arnaud Seveste – Sandrine Giudicelli – Dominique Benoit – Guy-Christian Sievert-Péré.	
• liste « Changeons Gretz » :	Christian Moisset	
Ont obtenu :		
• liste « Union Gretzoise » :	25 voix	
• liste « Changeons Gretz » :	4 voix	
Ont été élus :	Nathalie Sprutta-Bourges – Claude Mongin – Viviane Dansou – Marie-Paule Devauchelle - Denis Renaudet – Arnaud Seveste – Sandrine Giudicelli – Dominique Benoit – Christian Moisset	

Personnel communal

Étaient candidats :		
• liste « Union Gretzoise » :	Nathalie Sprutta-Bourges – Arnaud Seveste – Sandrine Arbon - Claude Mongin – Denis Renaudet – Christophe Bourumeau – Patrick Giovannoni – Sandrine Giudicelli – Isabelle Lenoir	
• liste « Changeons Gretz » :	Virginie Julien	

Ont obtenu :	
• liste « Union Gretzoise » :	25 voix
liste « Changeons Gretz » :	4 voix
Ont été élus :	Nathalie Sprutta-Bourges – Arnaud Seveste – Sandrine Arbon - Claude Mongin – Denis Renaudet – Christophe Bourumeau – Patrick Giovannoni – Sandrine Giudicelli – Virginie Julien

Prévention et sécurité

Étaient candidats :	
• liste « Union Gretzoise » :	Christian Bourdeille - Sandrine Arbon - Patrick Giovannoni – Dominique Benoit – Christophe Bourumeau – Gérard Choulet – Guy-Christian Sievert-Péré – Olivier Mathérot Arnaud Seveste
• liste « Changeons Gretz » :	Patricia Borderieux
Ont obtenu :	
liste « Union Gretzoise » :	25 voix
• liste « Changeons Gretz » :	4 voix
Ont été élus :	Christian Bourdeille - Sandrine Arbon - Patrick Giovannoni – Dominique Benoit – Christophe Bourumeau – Gérard Choulet – Guy-Christian Sievert-Péré – Olivier Mathérot – Patricia Borderieux

Affaires scolaires, petite enfance et personnes handicapées

Étaient candidats :		
• liste « Union Gretzoise » :	Claude Mongin – Virginie Leroy – Sandrine Giudicelli – Yvonne Badoz-Griffond - Isabel Masson – Isabelle Zuccolo – Christophe Bourumeau – Isabelle Lenoir – Dominique Ben	
• liste « Changeons Gretz » :	Virginie Julien	
Ont obtenu :		
• liste « Union Gretzoise » :	25 voix	
• liste « Changeons Gretz » :	4 voix	
Ont été élus :	Claude Mongin – Virginie Leroy – Sandrine Giudicelli – Yvonne Badoz-Griffond - Isabelle Masson – Isabelle Zuccolo – Christophe Bourumeau – Isabelle Lenoir- Virginie Julien	

Transport et déplacements

Étaient candidats :		
• liste « Union Gretzoise » :	Olivier Mathérot – Claude Mongin – Dominique Benoit – Gérard Vacher – Guy-Christ Sievert-Péré – Virginie Leroy – Viviane Dansou – Denis Renaudet – Arnaud Seveste	
• liste « Changeons Gretz » :	François Gandard	
Ont obtenu :		
• liste « Union Gretzoise » :	25 voix	
• liste « Changeons Gretz » :	4 voix	
Ont été élus :	Olivier Mathérot – Claude Mongin – Dominique Benoit – Gérard Vacher – Guy- Christian Sievert-Péré – Virginie Leroy – Viviane Dansou – Denis Renaudet François Gandard	

Travaux

Étaient candidats :		
• liste « Union Gretzoise » :	Guy Usséglio-Viretta – Gérard Choulet – Claude Mongin – Nathalie Sprutta-Bourges Patrick Giovannoni – Isabelle Lenoir – Denis Renaudet – Yvonne Badoz-Griffond Dominique Porte	

• liste « Changeons Gretz » :	François Gandard	
Ont obtenu :		
• liste « Union Gretzoise » :	25 voix	
• liste « Changeons Gretz » :	4 voix	
Ont été élus :	Guy Usséglio-Viretta – Gérard Choulet – Claude Mongin – Nathalie Sprutta-Bourges Patrick Giovannoni – Isabelle Lenoir – Denis Renaudet – Yvonne Badoz-Griffond François Gandard	

<u>Urbanisme et Plan local d'urbanisme</u>

Étaient candidats :		
• liste « Union Gretzoise » :	Patrick Giovannoni – Gérard Choulet – Sandrine Arbon – Dominique Benoit – Guy Usséglio-Viretta – Gérard Vacher – Isabelle Lenoir – Dominique Porte – Denis Renaude	
liste « Changeons Gretz » :	Christian Moisset	
Ont obtenu :		
• liste « Union Gretzoise » :	25 voix	
• liste « Changeons Gretz » :	4 voix	
Ont été élus :	Patrick Giovannoni – Gérard Choulet – Sandrine Arbon – Dominique Benoit – Guy Usséglio-Viretta – Gérard Vacher – Isabelle Lenoir – Dominique Porte – Christian Moisset	

Jeunesse et sports

Étaient candidats :		
• liste « Union Gretzoise » :	Arnaud Seveste – Isabelle Masson - Guy-Christian Sievert-Péré – Christophe Bourume Olivier Mathérot – Patrick Giovannoni – Isabelle Lenoir – Viviane Dansou – Claude Mongin	
liste « Changeons Gretz » :	François Gandard	
Ont obtenu :		
• liste « Union Gretzoise » :	25 voix	
• liste « Changeons Gretz » :	4 voix	
Ont été élus :	Arnaud Seveste – Isabelle Masson - Guy-Christian Sievert-Péré – Christophe Bourumeau - Olivier Mathérot – Patrick Giovannoni – Isabelle Lenoir – Viviane Dansou – François Gandard	

Culture

Étaient candidats :		
• liste « Union Gretzoise » :	Christian Bourdeille – Dominique Porte – Sandrine Arbon – Isabelle Lenoir – Véronique Lannerée - Patrick Giovannoni –Gérard Vacher – Nathalie Sprutta-Bourges – Claude Mongin	
• liste « Changeons Gretz » :	Patricia Borderieux	
Ont obtenu :		
• liste « Union Gretzoise » :	25 voix	
• liste « Changeons Gretz » :	4 voix	
Ont été élus :	Christian Bourdeille – Dominique Porte – Sandrine Arbon – Isabelle Lenoir Véronique Lannerée - Patrick Giovannoni –Gérard Vacher – Nathalie Sprutta- Bourges – Patricia Borderieux	

Environnement

Étaient candidats :		
• liste « Union Gretzoise » :	Christian Bourdeille – Olivier Mathérot – Véronique Lannerée – Denis Renaudet Dominique Benoit – Marie-Paule Devauchelle - Dominique Porte – Sandrine Arbon Guy Usséglio-Viretta	
liste « Changeons Gretz » :	Patricia Borderieux	
Ont obtenu :		
• liste « Union Gretzoise » :	25 voix	
liste « Changeons Gretz » :	4 voix	
Ont été élus :	Christian Bourdeille – Olivier Mathérot – Véronique Lannerée – Denis Renaudet Dominique Benoit – Marie-Paule Devauchelle - Dominique Porte – Sandrine Arbon Patricia Borderieux	

Fêtes et cérémonies

Étaient candidats :		
• liste « Union Gretzoise » :	Isabelle Lenoir – Patrick Giovannoni – Arnaud Seveste – Claude Mongin – Yvonne Bad Griffond – Isabelle Zuccolo – Dominique Porte – Véronique Lannerée – Gérard Vacher	
• liste « Changeons Gretz » :	Virginie Julien	
Ont obtenu :		
• liste « Union Gretzoise » :	25 voix	
• liste « Changeons Gretz » :	4 voix	
Ont été élus :	Isabelle Lenoir – Patrick Giovannoni – Arnaud Seveste – Claude Mongin – Yvonne Badoz-Griffond – Isabelle Zuccolo – Dominique Porte – Véronique Lannerée Viginie Julien	

XII – Indemnités de fenction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation Le Conseil municipal a décidé, par 25 voix pour, 1 abstention et 3 voix contre, de fixer comme suit le montant mensuel des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation, dans la limite de 6 conseillers municipaux titulaires d'une délégation :

	Taux (en % de l'indice brut 1015 de la fonction publique territoriale)
Maire	49 %
Adjoint (1er - 2e - 3e - 4e - 5e et 6e)	20 %
Adjoint (7° et 8°)	16 %
Conseiller municipal titulaire d'une délégation de fonction	5%

XII i - Indemnités de conseil a lleuée au receveur municipal

Le Conseil municipal a décidé, par 25 voix pour et 4 abstentions, d'accorder, pour la durée du mandat à Monsieur le receveur une indemnité de conseil égale au maximum autorisé par l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983.

XIV - Personnol communal : création de deux postes dans le dispositif « emploi d'avonir »

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de créer deux postes dans le cadre du dispositif « emploi d'avenir ».

XV – Fermation des élus : bilan 2013

Le Conseil municipal a pris acte du bilan 2013 des actions de formation des élus municipaux.

XVI — Formation des élus : fixation des crédits annuels affectés et modalités de gestion

Le Conseil municipal, à *l'unanimité*, a décidé d'allouer à la formation des élus municipaux une enveloppe budgétaire annuelle d'un montant égal à 10% de montant des indemnités des élus, a décidé d'une répartition base égalitaire pour chaque élu et a fixé les modalités de gestion de ces crédits.

XVII - Transactions immobilières : bilan 2013

Le Conseil municipal a approuvé, *par 25 voix pour et 4 abstentions*, le bilan 2013 des transactions immobilières qui s'établit à l'acquisition de deux propriétés sise 33 boulevard Victor-Hugo et 65 rue de Paris.

XVIII – Vote du compte administratif 2013 de la commune

Le Conseil municipal a adopté, par 24 voix pour et 4 abstentions (Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote) le compte administratif 2013 de la commune qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses : 8 938 060,52 euros	Dépenses : 5 671 949,13 euros
Reste à réaliser N-1 : 15 824,86 euros	Restes à réaliser n-1 : 2 032 653,20 euros
Recettes: 10 335 247,12 euros	Recettes : 2 367 669,22 euros
	Report n-1: + 3 651 661,59 euros
Solde excédentaire : 1 381 361.74 euros	Solde déficitaire : - 1 174 833,92 euros

XIX – Vote du compte administratif 2013 de l'assainissement

Le Conseil municipal a adopté, par 24 voix pour et 4 abstentions, (Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote) le compte administratif 2013 de l'assainissement qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses : 58 500,29 euros	Dépenses : 282 538,36 euros
Recettes: 144 367,60 euros	Restes à réaliser n-1 : 132 524,05 euros
Report n-1: +10 000 euros	Recettes: 225 760,17 euros
Solde excédentaire : 95 867,31 euros	Report n-1: + 1 108 733,37 euros
	Solde excédentaire : 919 431,13 euros

XX – Voto du compte do gostion 2013 de la commune

Le Conseil municipal a déclaré, par 25 voix pour et 4 abstentions,, que le compte de gestion de la commune dressé, pour l'exercice 2013 par le receveur, n'appelait ni observation, ni réserve.

XXI – Vote du compte de gestion 2013 de l'assainissement

Le Conseil municipal a déclaré, par 25 voix pour et 4 abstentions,, que le compte de gestion de l'assainissement dressé, pour l'exercice 2013 par le receveur, n'appelait ni observation, ni réserve.

XXII - Affectation des résultats 2013 - Commune

Le conseil municipal, a procédé, par 25 voix pour et 4 abstentions, à l'affectation du résultat du compte administratif de la commune comme suit :

▶ Affectation en réserve d'investissement sur budget 2014: 1 397 186,60 euros

XXIII – Affectation des résultats 2013 – Assainissement

Le Conseil municipal a p**rocédé,** par 25 voix pour et 4 abstentions, à l'affectation du résultat du compte administratif de l'assainissement comme suit :

- ▶ Affectation en report de fonctionnement sur budget 2014 : 10 000 euros
- ▶ Affectation en réserve d'investissement sur budget 2014 : 85 867,31 euros

XXIV—Subventions annuelles de fonctionnement attribuées aux associations pour l'année 2014

Le Conseil municipal a voté, à *l'unanimité*, les montants 2014 des subventions de fonctionnement annuelles accordées aux associations qui s'établissent comme suit :

Amicale des Anciens Combattants: 1 142 euros - Amicale des Employés Municipaux: 11 335 euros - Amicale des Sapeurs-Pompiers de Tournan: 175 euros - ACEL: 2 238 euros (Madame Badoz-Griffond ne prend pas part au vote) - Association « Don du sang »: 115 euros - Association Sportive Collège Hutinel: 676 euros - Le Hérisson: 1 723 euros - Association Pêche gretzoise: 1 273 euros - Gretz ' Harmony: 13 885 euros - Club du Temps retrouvé: 3 072 euros (Madame Badoz-Griffond ne prend pas part au vote) - Club des Amis de la FNACA: 585 euros - Club de Pétanque: 433 euros - Club Philatélique: 500 euros (Monsieur Gérard Vacher ne prend pas part au vote) - Course Cycliste Sporting Club: 1 224 euros (Monsieur Sievert-Péré ne prend pas part au vote) - Croix-Rouge Française: 1 230 euros - Foyer Socio Educatif Collège Hutinel: 2 035 euros - GTO Rugby: 6 763 euros - Maison de la Culture et des Loisirs: 22 746 euros (Monsieur Gérard Choulet ne prend pas part au vote) - Secours Populaire Français: 393 euros - Section jeunes Sapeurs-Pompiers de Tournan: 212 euros - Toutatrac: 1 172 euros (Monsieur Giovannoni ne prend pas part au vote) - Société d'histoire Gretz-Armainvilliers: 2 600 euros (Monsieur Bourdeille ne prend pas part au vote)

XXV - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2014 à l'association musicale du Val des Dames dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens

Le Conseil municipal a voté, à *l'unanimité* (*Madame Sprutta-Bourges ne prend pas part au vote*), l'attribution, pour l'année 2014, d'une subvention de fonctionnement de 37 000 euros à l'Association musicale du Val des Dames et a approuvé, à l'unanimité, la convention triennale d'objectifs et de moyens entre la commune et l'association.

XXVI - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2014 à l'association Sporting club Grotz-Armainvilliers dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens

Le Conseil municipal a voté, à l'unanimité (Monsieur Sievert-Péré ne prend pas part au vote), l'attribution, pour l'année 2014, d'une subvention de fonctionnement de 95 600 euros à l'association Sporting club Gretz-Armainvilliers et a approuvé, à l'unanimité, la convention triennale d'objectifs et de moyens entre la commune et l'association.

XXVII - Yote des impositions à comprendre dans les rôles généraux de 2014

Le Conseil municipal a voté, *à l'unanimité,* pour l'année 2014, la reconduction à l'identique des taux d'imposition qui s'établissent comme suit :

▶ Taxe d'habitation : 19.36 %

▶ Taxe sur le foncier non bâti : 38,46 %

▶ Taxe sur le foncier bâti : 17,91 %

▶ Cotisation foncière des entreprises : 18,79 %

XXVII I - Vote du budget primitif 2014 de la commune

Le conseil municipal a adopté, par 25 voix pour et 4 voix contre, le budget primitif 2014 de la commune arrêté en dépenses et en recettes à :

Fonctionnement: 10 288 585,74 euros

▶ Investissement : 5 494 202,27 euros

XXIX – Vote du budget primitif 2014 de l'assainissement

Le conseil municipal a adopté, par 25 voix pour et 4 voix contre, le budget primitif 2014 de l'assainissement arrêté en dépenses et en recettes à :

▶ Fonctionnement : 209 685,24 euros

Investissement: 1 379 507,73 euros

XXX— Detation d'équipement des territoires ruraux — Année 2014 (nouvelle délibération)

Le conseil municipal, à *l'unanimité*, a autorisé Monsieur le Maire a solliciter les subventions au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour un montant de 66 437,43 euros au titre des travaux de mise en conformité personnes à mobilité réduite de la voirie, de la construction de la maison des jeunes et de la création d'une bouche d'incendie.

Fait à Gretz-Armainvilliers, le 3 mai 2014

Jean-Paul GARCIA

Maire de Gretz-Armainvilliers

Affiché le 3 mai 2014